
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

02 AOÛT 2024

N° 24-00882 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Gestionnaire des Services de Santé au profit des personnes vivant avec un handicap visuel, session 2024.**

Ce sont :

GESTIONNAIRES DES SERVICES DE SANTE (HANDICAP VISUEL)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	THIOMBIANO GOURDIA MICHEL	000133-161-03	B19522694	31/12/87
2°	KABORE PASCAL	000093-161-03	B11295758	31/12/01
3°	OUBA ISSOUF	000129-161-03	B12465310	31/12/89
3°	BEREMWOUDOGOU MOUSTAPHA	000094-161-03	B10876745	31/12/00
5°	OUEDRAOGO ISSOUFOU	000147-161-03	B9608238	31/12/99

Arrêté la présente liste à 5 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

